

#SoignezVous

Les praticiens se mobilisent pour la continuité des soins

“Restez chez vous”, oui. Mais, pour autant, ne renoncez pas à vous soigner. Alors que nous avons collectivement à vivre un nouveau confinement, ne reproduisons pas les erreurs du printemps : soignons-nous !

Lors du premier confinement est apparu un phénomène préoccupant : le renoncement aux soins. Par peur de se contaminer ou de déranger leurs praticiens, plus d'un Français sur trois a renoncé à consulter¹. Entre janvier et avril 2020, la fréquentation des cabinets médicaux a chuté de 44% chez les médecins généralistes et de 71% chez les spécialistes². Certains cabinets, comme ceux des masseurs-kinésithérapeutes ou des chirurgiens-dentistes, ont même dû fermer. De nombreux patients ont par exemple renoncé à se faire vacciner ou à vacciner leurs enfants. La fréquentation des urgences a quant à elle baissé de 45% et les admissions à l'hôpital pour des AVC et des crises cardiaques a diminué de plus de 40%. Cela signifie-t-il que les Français ont moins souffert d'AVC et de crises cardiaques ? Non, cela signifie avant tout que les Français sont restés confinés chez eux sans aller se faire soigner. **S'il est bien entendu trop tôt pour tirer un bilan de cette deuxième vague, les chiffres des premiers jours de ce nouveau confinement témoignent d'une instabilité préoccupante : le nombre d'annulations de rendez-vous a augmenté de 30%**³.

Pourtant, renoncer à aller voir un praticien, même par peur d'attraper la Covid-19, est rarement une bonne idée. Au contraire, renoncer à aller voir son praticien, c'est prendre un risque : le risque de retarder un diagnostic, le risque de reporter un traitement, le risque de fragiliser un suivi médical, le risque de faire durer des souffrances, de laisser s'installer un mal-être psychologique ou encore de faire apparaître des complications. Lors du premier confinement, le renoncement aux soins a notamment conduit à des retards de diagnostics importants en cancérologie ; pour les patients, la perte de chance est évidente. Enfin, renoncer à consulter son praticien, c'est aussi prendre le risque de laisser dégénérer une situation et de devoir recourir à l'hôpital, déjà surchargé.

¹ Sondage réalisé en avril 2020 auprès de 4 161 patients utilisateurs de Doctolib.

² Chiffres internes Doctolib (janvier-avril 2020, 125 000 praticiens).

³ Chiffres internes Doctolib (novembre 2020).

Alors si nous nous adressons à vous aujourd'hui, c'est parce que nous ne voulons plus que cela se reproduise. Les Ordres de santé l'ont rappelé il y a quelques jours : "La continuité des soins pour tous est essentielle !". Notre mission est de vous soigner et, même si la situation sanitaire actuelle est dure, nous continuons à le faire car c'est notre métier.

Nous, praticiens, avons pris toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir en toute sécurité. Dans nos cabinets et à l'hôpital, les gestes barrières sont respectés : mise à disposition dans nos salles d'attente de tout le matériel nécessaire, aération et désinfection des différents espaces, en portant une attention toute particulière aux surfaces en contact direct avec les malades. Enfin, quand cela s'avérait nécessaire, nous avons réorganisé nos agendas et nos salles d'attente pour nous assurer que nos patients ne puissent pas se contaminer entre eux : des plages horaires spécifiques sont prévues pour les patients Covid-19 ou symptomatiques.

Nous sommes également de plus en plus nombreux à proposer la consultation vidéo, qui peut s'avérer utile dans de nombreux cas, comme pour un premier diagnostic, un renouvellement d'ordonnance, l'explication de résultats d'analyse ou encore pour écouter votre situation globale et psychologique. Des millions de Français ont eu recours à la consultation vidéo et ont pu constater à la fois l'utilité et la simplicité de cette pratique, que l'Assurance maladie prend en charge à 100%.

Chers patients, le contexte sanitaire est inquiétant mais il n'y a pas de fatalité : continuez à adopter les gestes barrières, téléchargez l'application "Tous Anti Covid" et, munis de votre attestation de déplacement dérogatoire, consultez vos praticiens.

Comme l'ensemble de nos consoeurs et confrères dont nous tenons à saluer l'engagement, nous avons toujours été à vos côtés et le restons. Aujourd'hui plus que jamais, votre santé est notre priorité commune. Alors notre message est clair : soignez-vous !

**Plus de 10 000 praticiens
soutiennent déjà l'initiative #SoignezVous**